

# 1<sup>er</sup> INTER PROVINCES de doubles de l'AFFRBTT

PROVINCE DE Luxembourg  
(salle restant à déterminer)

Le dimanche 15 mars 2015.

## HORAIRE DE LA COMPETITION :

Les joueurs doivent être présents à 09h00, la compétition débutant à 09h30 précises.

## PARTICIPANTS :

1. La compétition est organisée dans les catégories suivantes :
  - a. En dames : doubles B, C & D.
  - b. En messieurs doubles B, C, D & E.
2. Chaque province sera représentée dans chaque catégorie par les deux paires finalistes du championnat provincial ; si l'une ou l'autre de ces paires ne peut être présente, elle ne pourra être représentée que par une des paires perdantes des demi-finales
3. Les paires de chaque catégorie seront réparties en deux poules de cinq.

*Les joueurs qualifiés devront remplir le formulaire prévu et le remettre à leur secrétaire provincial qui se chargera de leur inscription.*

**Inscription gratuite** mais l'absence non justifiée sera punie d'une amende de 25,00 €.

## RECOMPENSES :

Médailles pour les 4 demi-finalistes ainsi que des bons d'achat de :  
1<sup>er</sup> : 60,00 € ; 2<sup>ème</sup> : 40,00 € ; 3<sup>ème</sup> & 4<sup>ème</sup> : 20,00 €

## CHALLENGE INTER PROVINCES :

Pour l'inter provinces, dans chaque catégories il sera distribué les points suivants : 1<sup>er</sup> : 15 pts ; 2<sup>ème</sup> : 12 pts ; 3<sup>ème</sup> : 10 pts ; 4<sup>ème</sup> : 8 pts ; 5<sup>ème</sup> : 6 pts ; 6<sup>ème</sup> : 5 pts ; 7<sup>ème</sup> : 4pts ; 8<sup>ème</sup> : 3 pts ; 9<sup>ème</sup> : 2 pts ; 10<sup>ème</sup> : 1 pt. Si une province a une équipe manquante, elle ne marquera aucun point pour cette équipe.

La province gagnante recevra un trophée qu'elle remettra en jeu l'année suivante